

Communauté d'agglomération de Caen la mer

Pourquoi agir ?

Agir pour :

- la réduction à la source des déchets,
- la valorisation des déchets verts et de la fraction fermentescible des ordures ménagères,
- la limitation du transport des déchets et des produits obtenus après leur traitement,
- La valorisation des déchets à domicile permettant de disposer d'un amendement organique naturel et gratuit pour les foyers participants.

Présentation et résultats

Constat et diagnostic de la situation initiale

Habitat : 62 % d'habitat collectif et 38 % d'habitat individuel. En territoire périurbain, lotissements avec terrains de 200 à 800 m² en moyenne. En centre ancien, constructions avec petits jardins (de 100 à 200 m²). Très peu d'habitat rural.

Gestion collective (chiffres 2005) : Collecte des OMR au PAP (73 710 t soit 325 kg/hab/an). Collecte des JM et emballages hors verre (16 650 t) et verre (5450 t) au PAP ou en PAV. Collecte des DV en sacs plastiques translucides réutilisables au PAP (10 040 t) et par apport volontaire dans les 9 déchèteries (3 060 t).

Gestion domestique : Une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des foyers équipés lors de l'opération 2005 (372 questionnaires retournés sur 600 envoyés). Résultats : 43 % des interrogés pratiquaient déjà le compostage avant l'opération, et 34 % des foyers utilisaient la collecte des déchets verts au PAP avant d'avoir un composteur.

Orientations et objectifs

Orientation : Proposer gratuitement plusieurs volumes de composteurs (300, 600 ou 800 L selon la surface du jardin) en bois (88 € TTC l'unité) ou en plastique recyclé (62€ TTC l'unité) et un bio-seau de 7 L (3€ TTC l'unité). Préconiser le compostage en tas pour les surfaces de jardin supérieures à 1000 m². Proposer un guide aidant les foyers n'ayant pu être équipés ou situés dans des communes non encore concernées par l'opération à fabriquer leur propre composteur.

Objectifs : Obtenir sur cette opération 2007 un taux de participation de 20 % des 3 300 foyers concernés (600 composteurs). Diminuer significativement les déchets verts et déchets de cuisine présentés aux collectes. Augmenter la participation au tri des déchets recyclables en porte à porte.

Préparation du lancement de l'opération

Deux opérations test ont été menées en 2005 et 2006 permettant d'équiper 1 200 foyers volontaires. Une troisième opération est menée sur l'année 2007. Pour cela, un courrier d'information, une enquête, et un coupon-réponse permettant de commander les composteurs, ont été envoyés aux 3 300 foyers concernés par l'opération. Les commandes de composteurs des foyers s'effectuent par retour du coupon ou appel par le biais d'un numéro vert. Une réunion d'information, dans chacune des 6 communes concernées par l'opération, a permis d'expliquer le montage, les bonnes méthodes et les principales erreurs. Ensuite, les composteurs ont été remis contre la signature d'une charte d'utilisation.



Région :

Basse-Normandie

Département :

Calvados



	Total	Concernés*	Participants
Communes	29	19	19
Foyers	80 920	9 340	1 940
Habitants	226 580	26 150	5 432

*ciblés par la collectivité

Partenaires



Bilan Développement durable

o Environnement

Constat :

2 % détournés de la collecte d'OMR grâce à l'opération.

Jusqu'à 20 % détournés de la collecte de DV grâce à l'opération.

o Economie

- **Équipement : 50 260 €**

Aide ADEME : 10 050 €

Aide CG 14 : 10 600 €

- **Communication, suivi : 2 470 €**

Aide ADEME : 1 230 €

Constat :

Economie réalisée grâce aux flux détournés (calcul théorique sur un an, collecte et traitement évités) : environ 35 000 €/an pour les OMR, environ 16 800 €/an pour les DV

o Social

- Moyens humains :

1 technicien territorial

2 à 4 agents pour l'accueil et la distribution lors des réunions

Date de démarrage

- o 2005

Suivi et accompagnement

Un **référént technique**, joignable par téléphone fixe et portable ou par mail effectue des visites à domicile en cas de problème (montage, implantation, mauvaises odeurs...). Un **guide du compostage** est distribué à tous les foyers équipés. Une **lettre d'information « la feuille »** informe régulièrement les foyers sur le traitement de la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Evaluation

En **comparant les flux de biodéchets** avec des communes disposant des mêmes services de collecte, on constate une baisse sensible des tonnages de DV dans les semaines ayant suivi la distribution de composteurs aux usagers.

Une **enquête de satisfaction** avait été menée lors de l'opération de 2005. Résultats : la quasi-totalité des foyers étaient satisfaits de la communication et n'ont pas rencontré de problèmes liés au composteur. Parmi les usagers, 60 % compostent déchets verts et de cuisine tandis que certains (15 %) compostent uniquement les DC et d'autres (25 %) compostent uniquement les DV.

Les perspectives d'évolution

Etendre l'opération à toutes les communes de Caen la mer selon le même rythme d'intervention soit environ 750 composteurs par an.

Accentuer la communication sur les déchets fermentescibles de cuisine, déchets pour lesquels les usagers volontaires ont le plus de difficultés à concevoir le compostage.

Intégration dans la gestion globale des déchets et la politique de prévention

Le compostage domestique est ici une action complémentaire à celles visant à réduire les déchets à la source et favoriser leur valorisation tout en limitant les transports.

La structure relais



Pas de structure relais à proprement parler mais :

Un **technicien territorial** de l'agglomération se charge de cette opération. Il est épaulé par les agents de Caen la mer travaillant dans son service pour les opérations de communication, l'accueil des usagers ainsi que la distribution des composteurs à l'issue de chaque réunion. Les **mairies des communes** concernées prennent le relais pour la distribution des composteurs destinés aux foyers pour lesquels les habitants n'ont pu être présents à la réunion.

Par ailleurs, des composteurs sont mis à disposition de **jardins scolaires d'écoles maternelles et primaires** afin que, dès le plus jeune âge, les enfants connaissent et pratiquent le compostage des déchets ainsi que les pratiques de jardinage associées.

Enseignements

- Forte sensibilité et attente de la population au compostage domestique,
- Moyen simple et potentiellement efficace pour la réduction des déchets à la source à domicile,
- Nécessite une accentuation de la communication sur le compostage des biodéchets.



Quelques chiffres clés

- 12 % des foyers totaux sont concernés par l'opération
- **Objectif : 20 % des foyers concernés participent à l'opération**
- 25 % des foyers concernés participent à l'opération au 01/01/2007
- 1 940 composteurs distribués au 01/07/2007



Contact

Collectivité : Alain Villard
a.villard@agglo-caen.fr
DR concernée : hugues.le_roux@ademe.fr

Pour en savoir plus

Consulter www.Ademe.fr / Déchets / Focus
Consulter le site de la collectivité :
<http://www.caenlamer.fr/>